

ÉTABLISSEMENTS
Ash, Caplain Saint-André
(*Journal général de l'Algérie*, 23 avril 1922)

PREMIERE INSERTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date du 3 avril 1922, contenant les statuts d'une société anonyme alors en voie de formation sous la dénomination de : Établissements Ash, Caplain Saint-André, au capital de 12.500.000 francs, avec siège social à Paris, rue de Hanovre n° 12, et dont un original a été déposé à M^e COUSIN, notaire à Paris, le 3 avril 1922.

Il a été apporté à cette société, par la société anglaise à responsabilité limitée Claudius Ash, Sons et C^o Limited, dont le siège est à Londres, W. I. 5 à 12, Broad Street Golden Square,

L'établissement industriel et commercial de fabrication et vente de fournitures dentaires exploité à Paris, rue de Hanovre n° 12, avec agence à Alger, rue de la Liberté n° 4.

La prise de possession a été fixée au jour de la constitution définitive de la société, qui a eu lieu le 12 avril 1922.

Les oppositions, le cas échéant, devront être formées dans le délai de dix jours au plus tard de la seconde insertion, à l'agence de la société, à Alger, rue de la Liberté, n° 4.

Le conseil d'administration.
